

# Quelques impressions d'une éclaireuse

Autor(en): **Weibel, Valentine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **47 (1939)**

Heft 44

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-546805>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

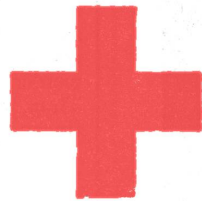
# DAS ROTE KREUZ

# LA CROIX-ROUGE

## Croce-Rossa

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes  
und des Schweizerischen Samariterbundes.

Organe officiel de la Croix-Rouge suisse  
et de l'Alliance suisse des Samaritains.



## Crusch-Cotschna

Organo della Croce-Rossa svizzera e  
della Federazione svizzera dei Samaritani.

Organ da la Crusch-Cotschna svizra e  
da la Lia svizra dals Samaritauns.

Herausgegeben vom Schweizerischen Roten Kreuz - Edité par la Croix-Rouge suisse - Pubblicato dalla Croce-Rossa svizzera - Edit da la Crusch-Cotschna svizra

SCHWEIZERISCHER SAMARITERBUND  
ALLIANCE SUISSE DES SAMARITAINS

OLTEN

Martin-Distelstr. 27 - Postcheck Vb 169 - Telephon 5.33.49

FEDERAZIONE SVIZZERA DEI SAMARITANI  
LIA SVIZZRA DALS SAMARITAUNS

Erscheint wöchentlich. Abonnementspreis Fr. 2.— per Jahr, Einzelnummer 20 Cts. Redaktion: Zentralsekretariat des Schweizerischen Roten Kreuzes, Taubenstrasse 8, Bern. Administration und Annoncen-Regie: Rotkreuz-Verlag, Buchdruckerei Vogt-Schild A.-G., Dornacherstrasse, Solothurn, Postcheck Va 4, Telephon 2.21.55 — Publication hebdomadaire. Prix d'abonnement frs. 2.— par an, prix du numéro 20 cts. Rédaction: Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse, 8, Taubenstrasse, Berne. Administration et Publicité: Editions Croix-Rouge, Imprimerie Vogt-Schild S. A., Soleure, Compte de chèques Va 4, Téléphone No 2.21.55

## Militärische Bekanntmachungen - Communications militaires

### Rotkreuz-Chefarzt Médecin en chef de la Croix-Rouge

### Instruction n° 3 aux sections de la Croix-Rouge suisse

1<sup>o</sup> Lors de la séance qui a eu lieu à Berne, le 12 septembre 1939, avec les comités de guerre des sections, j'ai insisté énergiquement pour que tout le matériel de la Croix-Rouge destiné aux infirmeries des troupes ou réclamé par des commandants passe, sans exception, par la voie du service.

Malheureusement je constate que dans plusieurs localités cet ordre n'a pas encore été respecté. Il m'est ainsi impossible de faire un contrôle central du matériel.

Je suis donc obligé de vous rappeler une fois de plus formellement que le droit de disposer du matériel de la Croix-Rouge comprenant également tout le matériel des sections, n'appartient qu'à la direction du service de santé de l'armée. Dans un article du n° 41 de notre journal *La Croix-Rouge*, j'ai clairement expliqué la position des sections vis-à-vis de l'armée. Veuillez en particulier vous conformer exactement aux chiffres 2 et 3 de cet exposé.

On devra faire savoir aux instances militaires, désirant du matériel, qu'il faut suivre mes instructions strictement; en respectant la voie du service, ils obtiendront ce dont ils auront besoin.

2<sup>o</sup> Déjà avant la mobilisation, quelques sections avaient reçu l'autorisation de livrer occasionnellement du matériel aux commandements de place par exemple. Le médecin en chef de l'armée demande à présent qu'on fasse rentrer ce matériel et qu'il soit mis à l'entière disposition du service de santé pour d'autres utilisations.

Veuillez donc exécuter cet ordre et me faire part de son exécution lors de votre prochain rapport d'augmentation du matériel.

3<sup>o</sup> Dans différentes sections les dépôts de matériel augmentent d'une manière réjouissante. J'ai pu me rendre compte, personnellement, qu'on travaille et qu'on s'occupe des collectes avec beaucoup d'enthousiasme et de zèle pour la Croix-Rouge. C'est pourquoi j'aimerais exprimer à cette occasion mes remerciements les plus sincères, ainsi que ceux du médecin en chef de l'armée pour cet important appui et je vous prie de bien vouloir les communiquer à vos nombreux collaborateurs et collaboratrices.

C'est pour nous une grande satisfaction de nous voir entourés de tant d'aides aussi actives et cela nous permet d'envisager avec confiance les importants devoirs et les obligations dont nous devons encore nous acquitter. Dans les temps présents, nous apprécions à sa juste valeur cette collaboration indispensable des femmes suisses.

*Le médecin en chef de la Croix-Rouge*  
Denzler, lt.-col.

### Quelques impressions d'une éclaireuse

Par Valentine Weibel

Dimanche 3 septembre, deuxième jour de la mobilisation. A la gare de Cornavin arrivent une trentaine d'éclaireuses genevoises aux blouses bleues, chargées de musettes et de gros sacs.

On nous demande: «Partez-vous pour un camp?» — «Mais non, nous sommes mobilisées.»

Nous occupons d'emblée deux grands compartiments. Malgré le plaisir de se revoir après les vacances, la terrible inconnue pèse sur chacune: la guerre va-t-elle se déclencher? Pour la première fois, nous présentons, l'une après l'autre, notre livret militaire, qui produit le miracle de nous faire voyager «à l'œil» sur les C. F. F. Nous entonnons le plus grave de nos chants:

J'ai promis d'aimer mon pays,  
Mon Eau pays si familier,

Je lui donnerai ma jeunesse,  
Ma force vive et mon effort,

Bientôt les questions vont leur train: «Cheftaine, que ferons-nous là-bas? Combien de temps y resterons-nous?» De l'éclaireuse aux commissaires, on ne sait qu'une chose sur la tâche de demain: il faut être prête. Nous n'avons pas d'autres renseignements que ceux qui figuraient sur les feuilles d'engagement signées par nous le printemps dernier. A ce moment, la *Croix-Rouge suisse* avait fait appel à la Fédération des Eclaireuses suisses pour lui demander d'inviter ses membres, de plus de 18 ans, à contracter des engagements volontaires les mettant à disposition des établissements sanitaires militaires en cas de mobilisation. Les personnes qui avaient conclu ces engagements devaient se présenter sur une place de rassemblement déterminée le deuxième jour de la mobilisation; elles auraient un livret militaire, elles auraient droit à une solde correspondant à leurs fonctions, ainsi qu'aux prestations de l'assurance militaire.

Voici la gare de... rectifions l'allure et chargeons les sacs. Sur le quai, descendent en masse les infirmières, les samaritaines et les éclaireuses, elles se mettent en marche en une longue cohorte. Le train



Infirmières et éclaireuses mobilisées

repart, emmenant au loin les wagons de soldats. (Au fond de soi, on pense à d'autres trains de soldats, et l'on se demande si la Suisse conservera sa neutralité...)

Sur la place de rassemblement, notre contingent d'éclaireuses augmente; avec les Fribourgeoises et quelques Vaudoises, nous sommes dès lors une cinquantaine. Nous voyons arriver des bandes d'hommes aux baluchons hétéroclites, — les complémentaires, — des groupes de femmes et de jeunes filles aux accoutrements les plus bariolés, allant des claires robes d'été aux costumes de ski, des infirmières aux corrects manteaux bleus, des samaritaines de diverses localités ayant adopté toutes sortes de formes de voiles.

Longue attente sur une prairie, au bord de la rivière qui coule sur les dalles de mollasse. Des officiers vont et viennent, donnant quelques ordres, demandant divers renseignements relatifs à nos inscriptions. Le contenu des sacs et les équipements sont vérifiés. Quelques-unes d'entre nous vont passer la visite médicale. A la fin de l'après-midi arrive la nouvelle de l'entrée en guerre de l'Angleterre: l'anxiété règne. Un officier nous indique le lieu de notre cantonnement, et bientôt nous quittons la place de rassemblement. Dans la salle de réunion d'une maison d'étudiants, l'intendance fait installer pour nous cinquante paillasses. Des religieuses s'affairent et bientôt elles nous apportent du thé pour accompagner les provisions que nous avons emportées et sur lesquelles nous devons vivre pendant deux jours. La nuit tombe; il faut s'installer. Après l'extinction des feux, le silence s'établit immédiatement. Plus tard dans le lointain, une radio fera entendre les nouvelles.

Les opérations de mobilisation continuèrent les jours suivants; il y eut l'inspection de l'unité par le colonel, la cérémonie de l'assermentation, etc.

Il n'est pas possible d'indiquer de façon précise quel est l'emploi du temps des éclaireuses dans ces unités mobilisées pour la première fois. Dans les différentes parties du pays, les tâches n'ont pas été les mêmes. Les unes ont été immédiatement affectées aux services d'intendance et d'administration des hôpitaux qui ont été installés; d'autres ont travaillé comme secrétaires dans leur section, et même à l'état-major de leur unité; enfin, d'autres durent tout simplement s'entraîner à marcher en rang, et apprendre que la vie militaire est faite d'inconnu et d'attente; elles ont dévalisé les magasins de laine pour confectionner mouffes et chaussettes pendant les moments de loisir. Elles furent pourvues de masques, et apprirent quelles sont les responsabilités incombant à ceux et à celles à qui la Confédération confie ainsi un objet d'équipement; elles firent de longues marches dans la campagne.

Dès maintenant, un système de roulement est organisé; certains groupes ont été licenciés et mis de piquet; par la suite, ils remplaceront ceux qui sont maintenant au travail.

Après les heures de tension qui ont précédé la mobilisation, nous avons ainsi mené une curieuse vie au rythme inconnu de nous: nous avons dû faire l'expérience de greffer la discipline militaire sur l'esprit scout, et nous pouvons dire que ces onze jours de mobilisation furent, ainsi que les définissait le capitaine aumônier, une école de calme et de patience. (Paru dans le *Mouvement féministe* du 7 octobre.)

## Zweigvereine - Sections de la Croix-Rouge

### Kurs zur Ausbildung von Hilfspflegerinnen

#### Thun und weitere Umgebung.

Durch gütiges Entgegenkommen der Spitalverwaltung Thun ist der Rotkreuz-Zweigverein Bern-Oberland in der Lage, einen Kurs zur Ausbildung von Hilfspflegerinnen zu organisieren. Es kann vorerst nur eine beschränkte Anzahl von Anmeldungen berücksichtigt werden; in Betracht kommen Bewerberinnen aus den Gemeinden Thun, Steffisburg, Thierachern, Uetendorf, Oberhofen und Hilterfingen. Anmeldungen sind unter Berücksichtigung der nachgenannten Vorschriften und Beilage entsprechender Belege bis Donnerstag, 8. November, an den unterzeichneten Beauftragten zu richten. Zur Aufnahme in diesen Kurs sind erforderlich: a) das Schweizerbürgerrecht; b) körperliche und geistige Leistungsfähigkeit; c) Absolvierung eines Krankenpflegekurses (eventuell auch Kurs für erste Hilfe), und d) die schriftliche Verpflichtung, 1. den zweimonatigen Kurs vollständig zu absolvieren, 2. dem Roten Kreuz für den Hilfsdienst nachher uneingeschränkt zur Verfügung zu stehen (Kriegsfall, Epidemien usw.), 3. sich in Friedenszeiten der erwerbsmässigen Krankenpflege, Führung des Schwesterstitels, wie auch des Tragens der Schwestertracht zu enthalten, 4. im Falle einer Erkrankung während der Ausbildungszeit auf Ansprüche an Spital und Rotes Kreuz zu verzichten, 5. nach der Ausbildung von jedem Wohnorts- und Adressenwechsel den Zweigverein sofort zu unterrichten.

Der Kurs ist für die Teilnehmerinnen unentgeltlich, doch müssen sie für Nachtessen und Unterkunft selber aufkommen. Vergleichen Sie bitte die Publikation des Zweigvereins St. Gallen in Nr. 36 des «Roten Kreuzes» vom 7. September 1939.

Angemeldete, die eventuell diesmal noch nicht berücksichtigt werden können, werden für einen spätern Kurs vorgemerkt. Anmeldefrist 8. November 1939. Anmeldungen sind schriftlich zu richten an den Beauftragten (J. Stähli, Lehrer, Lindenhofstr. 2, Thun).

## Anzeigen der Samaritervereine Avis des sections de samaritains

Aarau. S.-V. Nächster Flickabend im Kinderspital: Mittwoch, 8. November, 20 Uhr.

Affoltern a. A. S.-V. Uebungen bis auf weiteres jeden Montag, 20.15 Uhr, im Kasino. Wir müssen die versäumten Uebungen nachholen. Gute Ausbildung ist heute notwendiger denn je. Zwei Uebungen pro Monat sind obligatorisch.

Basel, Eisenbahner. S.-V. Nächste Uebung: Freitag, 3. November, 20 Uhr, im Lokal. Es werden alle erwartet. Den säumigen Uebungsbesuchern wird § 13 der Vereinsstatuten in Erinnerung gerufen.

Bern, Samariterverein. Sektion Stadt. Unsere nächste Uebung findet Mittwoch, 15. November, 20 Uhr, im Progymnasium statt. Wir erwarten alle nicht mobilisierten Mitglieder. Vergesst die Papieraktion zum Ankauf von Wolle nicht, ein jedes Mitglied bringe ein paar Kilo mit an die Uebung.

Bern-Mittelland, Hilfslehrer. Uebung: Mittwoch, 8. November, 20 Uhr, im Monbijou-Schulhaus, Sulgeneckstrasse 26. Beachten Sie das Ihnen inzwischen noch zugehende Zirkular.

Biberist. S.-V. Uebung: Montag, 6. November, im Lokal. Anschliessend wichtige Verhandlungen. Die Kassierin ersucht um Bezahlung der Beiträge.

Bolligen. S.-V. Vorläufig finden keine Uebungen statt; dagegen empfehlen wir den Besuch des Krankenpflegekurses im Schulhaus Ittigen. Montag theoretisch und Freitag praktisch. Die Liebesgabenpäckli für das Rote Kreuz sind bis Samstag, 4. November, beim Präsidenten abzugeben. Die noch ausstehenden Aktivbeiträge sind bis 10. November zu bezahlen. Nachher werden die Beiträge per Nachnahme erhoben.

Brugg. S.-V. Infolge verschiedener Umstände muss der beabsichtigte Samariterkurs bis nach Neujahr verschoben werden. Die ordent-